

montagnes pour cet homme sans expérience et le plus souvent illettré. Ajoutez à cela qu'il s'ennuiera et qu'il se découragera ; et que, pour tuer le temps et s'étourdir, il boira, il fréquentera les cabarets, etc.

La maison du marin, dans la pensée de ses fondateurs, devait remédier à la plupart de ces inconvénients.

Aussi comptèrent-ils sur le concours efficace de toutes les âmes charitables pour mener à bonne fin leur entreprise. Ils comptèrent d'une manière spéciale sur l'aide des armateurs et des commerçants, les principaux intéressés dans le succès d'une institution destinée à améliorer tout à la fois la condition matérielle, morale et religieuse de la classe maritime.

Au début de l'œuvre, et plusieurs fois durant le cours de ses trois années d'existence, des appels à la charité publique ont été effectivement lancés par un certain nombre de dames de la meilleure société, devenues les auxiliaires des membres fondateurs.

Travailleurs infatigables, ceux-ci n'ont rien épargné, ni les labeurs ni les démarches parfois pénibles. On les a vu même, après avoir porté le poids du jour, escalader les pauvres mansardes de la rue Saint-Paul, choisies comme local provisoire de l'œuvre, et s'y livrer aux plus rudes et plus humbles travaux de nettoyage et de réparation.

Les dames patronesses venaient ensuite, pendant le jour, mettre la dernière main à l'installation du cercle naissant.

L'autorité ecclésiastique combla de ses bénédictions, de ses conseils et de ses encouragements tant de nobles efforts. Un aumônier fut nommé : le Rév. P. Jones, de la société de Jésus, qui a été remplacé depuis par le P. Devine, de la même compagnie.

Les matelots vinrent s'inscrire en grand nombre ; la moyenne de l'assistance journalière dépassa bientôt le chiffre de cent.

Mais aujourd'hui, le cercle a plus que jamais besoin de l'aide de tout le monde. Le nombre de ceux qui le fréquentent continue à augmenter, et par suite des nouveaux traités de commerce, les marins belges et français y cherchent à leur tour un refuge et d'honnêtes récréations.

Nous avons donc pensé que le temps était venu pour la population canadienne-française, comme pour nos concitoyens de langue anglaise, d'encourager plus efficacement que par le passé une œuvre si bienfaisante.

Les dépenses deviennent de plus en plus lourdes, il faut que les